

## CONGRES SM NOVEMBRE 2010

### Motion 4

#### *La justice au carrefour de l'Etat social - contre une justice de classe -*

Dix ans de populisme pénal ont considérablement dégradé tous les dispositifs sociaux associés à l'acte de justice. Le bracelet électronique remplace le contrôle judiciaire socio-éducatif, le contrat de responsabilité parentale se substitue à l'action éducative, la vidéo-surveillance fait office de médiation sociale...

Parallèlement à cette évolution, les logiques gestionnaires de la LOLF et de la RGPP détruisent le service public. Le projet néo-libéral fait prévaloir la gestion des flux sur l'acte de justice et transforme la singularité du citoyen en tableau statistique.

Le Syndicat de la magistrature réaffirme avec force que la justice ne peut rester enserrée dans une chaîne pénale ou hiérarchique soumise aux intérêts de quelques privilégiés. Elle doit être à disposition de tous et toutes pour assurer l'égalité et l'effectivité des droits.

Le Syndicat de la magistrature, en relation avec tous ses partenaires au sein du mouvement social, doit affirmer ses propositions pour mettre en avant ces objectifs dans le débat ouvert par la prochaine élection présidentielle.

*Motion adoptée à l'unanimité le dimanche 28 novembre 2010.*